

Synthèse du Plan de sobriété hydrique de la filière Transformation et Valorisation des Déchets



Présentation des activités de la filière et de ses usages de l'eau

La filière de Transformation et valorisation des déchets (TVD) compte 1 530 entreprises et 4 350 établissements en France. Elle représente par ailleurs 112 100 emplois directs. La filière est composée d'entreprises de tailles variées (TPE, PME/ETI et groupes).

Maillon essentiel de l'économie circulaire, la filière de la Transformation et de la valorisation des déchets constitue une chaîne de valeur composée d'activités distinctes les unes des autres (réemploi, collecte, tri, recyclage, valorisation organique, valorisation énergétique), activités dont les usages de l'eau varient (lavage de bacs, lavage du matériel roulant, séparation des matières par flottaison, réserves incendies...). Les activités diffèrent également entre la gestion des déchets non dangereux et celle des déchets dangereux.

Au sein de la filière TVD, en ce qui concerne la gestion des déchets non dangereux, les Unités de Valorisation Énergétique (UVE) constituent le plus gros poste de prélèvement et de consommation d'eau pour le lavage des fumées. En effet, ce mode de traitement des fumées par voie humide consomme en moyenne 0,9 m³ d'eau par tonne de déchet traitée. De manière transverse, des usages sanitaires (douches notamment) peuvent être notés sur les sites de la filière ainsi que des usages pour la propreté des sites et des bâtiments (nettoyage industriel, voiries) et, le cas échéant, l'arrosage des espaces verts.

Efforts de sobriété hydrique déjà réalisés

Ayant comme préoccupation principale de tendre vers un modèle plus sobre et plus efficace dans l'utilisation des ressources, la filière Traitement et valorisation des déchets déjà mis en œuvre de nombreuses bonnes pratiques pour économiser la ressource en eau.

A titre d'exemple, concernant les Unités de Valorisation Énergétique (UVE) qui est l'activité ayant l'impact le plus important sur la ressource en eau, des investissements ont été réalisés afin de passer d'un traitement des fumées par voie humide à un traitement sec. Ces investissements permettent de réduire drastiquement la consommation d'eau.

De plus, au-delà des efforts pour réduire leurs consommations, de nombreuses entreprises de la filière TVD ont développé, quand cela est possible, des processus de recyclage des eaux (pour le lavage du matériel roulant ou les bacs de flottaison par exemple) ou encore l'utilisation des eaux de pluie (pour le lavage des sites ou des espaces verts notamment).

Actions prévues pour organiser la résilience de la filière face à la raréfaction de la ressource en eau

Avec l'élaboration de son Plan de Sobriété Hydrique, la filière TVD accélère pour réduire ses prélèvements et sa consommation en eau. Les activités sensibles ont été identifiées (Unités de Valorisation Énergétiques et réserves anti-incendie principalement). De plus, des actions ont été identifiées pour continuer les investissements, avec les acteurs publics concernés, pour moderniser les Unités de Valorisation Énergétique (UVE) et passer, quand cela est possible, d'un traitement des fumées par voie humide à un traitement sec.

Le Comité stratégique de la filière TVD va également déployer dans sa filière le « Guide d'appropriation des questions de l'eau dans le domaine de l'industrie » élaboré par le CSF Eau. Ce guide permettra de sensibiliser les acteurs de la gestion des déchets, en particulier les TPE et PME. Ce guide est articulé autour de trois étapes « Évaluer, optimiser et surveiller ».

Enfin, des propositions d'évolutions réglementaire ont été faites aux pouvoirs publics afin d'accélérer sur les usages de la REUT (réutilisation des eaux usées traitées) et des eaux pluviales quand cela est possible.